

POSE DE LA PREMIERE PIERRE
DE L'HOPITAL DU MALI

Discours de :

Oumar Ibrahima Touré

Ministre de la Santé

- Vendredi 10 avril 2009 à 17 heures
- Yirimadio, Bamako

Excellence, Monsieur le Président de la République,
Chef de l'Etat,

Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement,

Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement,

Honorables députés,

Madame et Messieurs les Présidents des Institutions de
la République,

Excellence Monsieur le Chargé d'Affaires de la
République Populaire de Chine au Mali,

Excellences Mesdames, Messieurs les Ambassadeurs, et
chefs de Missions diplomatiques et consulaires,

Monsieur le Gouverneur du District de Bamako,

Monsieur le Maire du District,

Madame le Maire de la Commune VI,

Monsieur le Chef de village de Yirimadio,

Messieurs les représentants des notabilités religieuses et
autorités traditionnelles,

Honorables invités,

Mesdames, Messieurs,

Aujourd'hui 10 avril 2009, nous procédons à la pose de la première pierre de l'hôpital du Mali, situé à quelques encablures du fleuve Niger, dans cette belle cité de Yirimadio, en ce jour béni de vendredi.

Cette cérémonie m'offre l'occasion de remercier très sincèrement **Son Excellence Monsieur Amadou Toumani TOURE, Président de la République, Chef de l'Etat**, pour l'honneur qu'il nous fait de présider la présente manifestation qui restera longtemps gravée dans la mémoire de nos concitoyens.

En effet, la réalisation de l'hôpital du Mali s'inscrit dans le cadre des promesses en matière de santé, faites par **le Président de la République** au peuple malien, dans le Programme de Développement Economique et Social (PDES).

Un programme sur la base duquel les maliennes et les maliens ont renouvelé à plus de 70% leur confiance à **Son Excellence Monsieur Amadou Toumani Touré**, pour un deuxième mandat à la tête de notre pays.

Excellence Monsieur le Président de la République,

En cette occasion solennelle, permettez-moi d'adresser mes sincères remerciements à l'ensemble des autorités, partenaires, invités et usagers, qui ont bien voulu honorer de leur présence cette cérémonie.

Honorables invités,

Mesdames, Messieurs,

Longtemps rêvée par les populations, la réalisation de cet hôpital a été aujourd'hui possible grâce aux efforts du **Président de la République** qui ont été couronnés de succès lors du sommet de Beijing, quand le Président de la République Populaire de Chine a accédé à la requête du Mali, par le don d'un hôpital de 150 lits et de son équipement partiel.

Situé sur la rive droite du fleuve Niger à Yirimadio, l'hôpital du Mali aura une superficie bâtie d'environ 7.000 mètres carrés, sur un site de 20 hectares.

Il comprendra un bloc technique, un bloc de consultation externe et un bloc hospitalisation de 150 lits. Il sera composé des services de médecine, d'urgence/réanimation, de pédiatrie, de gynéco obstétrique et de chirurgie.

L'hôpital comprendra aussi des services comme la buanderie, la morgue, la cantine, le poste de garde, le local de transformation et de distribution, et sept logements d'astreinte.

Le contrat d'exécution des travaux a été signé le 27 décembre 2008, entre le Groupe de Construction de QILU une Société chinoise et le Ministère de la Santé, pour un **délai d'exécution de 18 mois**.

Il est à rappeler que le Maître d'œuvre est l'Institut des Etudes et Conceptions en Engineering du Commerce Interne de Chine.

La République Populaire de Chine a pris en charge les études, le génie civil et l'équipement partiel, pour un montant s'élevant à **4 milliards 816 millions** de francs CFA.

Honorables invités,

Mesdames, Messieurs,

Pour la construction du nouvel hôpital, le Gouvernement du Mali a mis à disposition un terrain de 28.000 mètres carrés. De même, des facilités sont accordés sur les équipements, les matériaux et les machines.

Le Gouvernement prend aussi en charge la construction de la voie d'accès d'une longueur de 1,5 kilomètres, l'amenée d'eau, d'électricité et du réseau téléphonique.

Il se charge également de l'aménagement de l'espace vert, de la construction de sept logements d'astreinte, ainsi que la fourniture et l'installation d'équipements complémentaires.

Le coût de ces réalisations complémentaires est estimé, à environ **4 milliards 800 millions** de francs CFA.

Cette grande générosité de **Son Excellence Monsieur le Président HU JINTAO** et de **Son Excellence Monsieur le Président Amadou Toumani TOURE**, fera que les maliennes et les maliens bénéficieront d'une infrastructure coûtant près de **10 milliards de francs CFA**.

Vous me permettez, **Excellence Monsieur le Président de la République**, de féliciter l'ensemble des acteurs qui ont conjugué leurs efforts pour la réalisation de ce joyau dont vous allez poser la première pierre dans quelques instants.

Cet investissement grandiose va répondre aux objectifs assignés au Ministère de la santé, dans le cadre du Programme de Développement Socio Sanitaire, en ce qui concerne principalement l'accessibilité géographique aux services de santé des districts sanitaires, et l'amélioration de la qualité des services de santé.

Il s'agira surtout **Excellence, Monsieur le Président de la République**, de répondre aux attentes en matière de santé, contenues dans le Programme de Développement Economique et Social (PDES) de notre pays.

Excellence Monsieur le Chargé d'Affaires,

La République Populaire de Chine a toujours été à nos côtés, pour l'atteinte des objectifs du Programme de Développement Socio Sanitaire du Mali.

C'est dans ce cadre, et particulièrement pour renforcer la décision prise par **Son Excellence Amadou Toumani Touré** de rendre les antipaludiques gratuits pour les femmes enceintes et les enfants de moins de 5 ans, que le département de la santé reçoit annuellement de la République Populaire de Chine un lot important d'antipaludiques destiné aux établissements de santé de notre pays.

C'est pour renforcer ce dispositif que vous avez inauguré, **Excellence Monsieur le Président de la République**, en compagnie de votre homologue le **Président HU JINTAO**, le Centre Chine Mali de Prévention et de Traitement du Paludisme, le 13 février 2009 à l'hôpital de Kati.

Il me plaît de saluer aussi la présence depuis plus de trente ans d'équipes médicales chinoises, pour améliorer la santé de nos populations. Je salue également la dotation de nos établissements en équipements médicaux, et le renforcement des capacités des ressources humaines de notre pays à travers des bourses d'études en Chine.

Excellence, Monsieur le Président de la République,

Permettez-moi de remercier, encore une fois, le Gouvernement et le peuple chinois pour la qualité de l'accueil et la très haute attention, dont la délégation du Ministère de la santé, que j'ai conduite en Chine en juin dernier, a fait l'objet.

C'était à l'occasion de la signature, **en votre nom Excellence, Monsieur le Président de la République**, du document de vérification et d'approbation des plans de conception préliminaire de l'hôpital du Mali, qui s'inscrit en droite ligne de vos préoccupations, pour des soins de santé accessibles à tous.

En effet, selon la quatrième Enquête Démographique et de Santé du Mali (EDSM IV), un enfant de moins de 5 ans meurt toutes les 5 minutes, une femme meurt en couches toutes les 3 heures et 3 nouveau-nés meurent chaque heure.

Or 75% des décès maternels sont évitables, et les stratégies pour y parvenir sont connues. Celles-ci tendent à faire en sorte que chaque femme enceinte et chaque nouveau-né, reçoivent les soins dont ils ont besoin de manière adéquate.

Il s'agit notamment de rendre disponibles à tous les niveaux des prestations sanitaires, l'assistance pendant la grossesse, l'accouchement et les suites des couches par du personnel qualifié.

Toutes choses qui seront possibles avec cet hôpital du Mali situé à proximité du futur 3^e pont de Bamako, et qui est doté d'un service de gynéco obstétrique et de pédiatrie. Un hôpital ultramoderne, qui soulagera considérablement les populations de la rive droite du fleuve Niger, mais aussi des patients de tout le pays.

C'est un engagement de plus que vous venez d'honorer aujourd'hui à Yirimadio, **Excellence, Monsieur le Président de la République**, singulièrement en faveur des femmes et des enfants de notre pays. Et Nous vous en remercions profondément.

Honorables invités,

Mesdames, Messieurs,

Je formule le vœu que ce futur hôpital puisse engranger beaucoup de succès, dans le cadre de la lutte contre la maladie et celui de la réduction de la mortalité maternelle et néonatale dans notre pays.

Que Dieu bénisse le Mali ! Amen !

Je vous remercie de votre aimable attention.

NOTE TECHNIQUE

OBJET

Informations relatives au projet de construction et d'équipement de l'hôpital du Mali sis à Yrimadio.

INTRODUCTION

La réalisation de l'hôpital du Mali, habituellement appelé Hôpital de Yirimadio, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des annonces faites par le Gouvernement de la République Populaire de Chine au sommet de Beijing lors du Forum sur la Coopération Sino- Africaine.

Par cette décision, le Gouvernement de la République Populaire de Chine fait Don au Gouvernement de la République du Mali, d'un hôpital de 150 lits et de son équipement partiel.

Cet acte a été matérialisé par des échanges de lettres entre les deux parties qui ont permis de définir les obligations de chaque partie.

DESCRIPTION DU PROJET

Situé sur la rive droite du fleuve Niger à Missabougou, l'hôpital du Mali aura une superficie bâtie d'environ 7000 m² sur le site de 20 hectares prévu pour le Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Yirimadio.

L'hôpital du Mali comprendra:

- Un bloc technique ;
- Un bloc de consultation externe ;
- Un bloc hospitalisation de 150 lits comme suit :
 - Médecine 22lits dont 02 VIP ;
 - Urgence / Réanimation 14 lits dont 02 VIP ;
 - Pédiatrie 42 lits dont 02 VIP ;
 - Gynéco - Obstétrique 17 lits dont 01 VIP ;
 - Chirurgie 38 lits dont 02 VIP ;
 - Hospitalisation du jour 18 lits.
 - Des services connexes (buanderie, morgue, cantine, poste de garde, local de transformation et de distribution) ;
 - Sept logements d'astreinte.

Il permettra la mise en place des services médicochirurgicaux suivants :

- Médecine
- Urgence / Réanimation
- Pédiatrie
- Gynéco - Obstétrique
- Chirurgie
- Hospitalisation du jour
- Imagerie médicale ;
- Laboratoire / Pharmacie

MISE EN OEUVRE

Le contrat d'exécution des travaux a été signé le 27 décembre 2008 entre le Groupe de Construction de QILU, une Société chinoise et le Ministère de la Santé, pour un montant de 48 500 000 Yuan Renminbi soit 3 400 000 000 FCFA et un **délaï d'exécution de 18 mois**.

La liste des équipements à fournir par la partie chinoise est arrêtée. Le complément a fait l'objet d'un Dossier d'Appel d'Offres et sera bientôt lancé sur financement de l'Etat.

Il est à rappeler que le Maître d'œuvre est l'Institut des Etudes et Conceptions en Engineering du Commerce Interne de Chine.

La Cellule d'Exécution des Programmes de renforcement des Infrastructures Sanitaires (CEPRIS) est l'organe d'exécution.

PARTICIPATION DE LA PARTIE CHINOISE

La participation de la partie chinoise s'élève à la somme de 70 000 000 Yuan Renminbi soit **4 816 000 000 FCFA** et couvre les études, le génie civil et l'équipement partiel.

PARTICIPATION DU GOUVERNEMENT MALIEN AU PROJET

- La mise à disposition d'un terrain de 28 000m² pour la construction de l'hôpital. (PM)

- L'exonération de TVA / Douanes sur les équipements, les matériaux, les machines etc. (PM)

- La construction de la voie d'accès d'une longueur de 1,5 km évaluée à près de 3 938 000 000 FCFA TTC.
- L'amenée d'eau et d'électricité pour un montant de 180 089 490 FCFA TTC.
- L'amenée du réseau téléphonique pour un montant de 61 399 260 FCFA TTC.
- L'aménagement d'espace vert pour un montant de 17 260 000 FCFA
- La construction de sept logements d'astreinte pour un montant de 271 862 269 FCFA TTC.
- La fourniture et l'installation d'équipements complémentaires (300 000 000 F CFA).

La participation malienne est estimée à environ **4 768 611 019 F CFA**.

Bamako le 06 avril 2009